

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

Avis à Manifestation d'Intérêt

Sélection de stagiaires professionnels dans le domaine de sécurité alimentaire et nutritionnelle en appui à la Division des Opérations Techniques de l'ARAA

Référence : ARAA/FSS/2020/SCI/20 *2*
Date de publication : 03 JUL 2020
Date limite de Dépôt : 24 JUL 2020
Durée de la mission : Six (6) mois renouvelable
Nombre d'année d'expérience : 02 Années d'expériences minimum.

I- Contexte

La CEDEAO a adopté, depuis 2005, une politique agricole régionale (ECOWAP) arrimée au Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA). Après une première génération couvrant la période 2005-2015, l'ECOWAP/PDDAA dispose d'une seconde génération de programmes d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRIASAN au niveau régional et PNIASAN à l'échelle des pays) axés sur les engagements de Malabo.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique agricole, l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) a été créée et a pour mandat « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissements régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées ».

L'ARAA a à ce jour sous sa coordination treize (13) projets/programmes régionaux. Ces projets/programmes concourent à l'atteinte des quatre objectifs spécifiques de l'ECOWAP à savoir : i) Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorales et halieutiques via des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post-production, ii) Promouvoir des chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires contractuelles, inclusives et compétitives orientées vers la demande régionale et internationale, et inscrites dans une perspective d'intégration du marché régional », iii) Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et renforcer la résilience des populations vulnérables », iv) Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agrosylvopastoral et halieutique et agroalimentaire »

Dans sa mission l'ARAA s'est dotée d'une division des opérations techniques dont chargé d'assurer la supervision technique de l'ensemble des projet et programmes. Outre cette mission, elle assure le renforcement de capacité technique des cadres nationaux

et régionaux dans divers domaines. L'objectif de cette action est de permettre à la région ouest africaine de disposer des ressources humaines aptes pour appuyer l'effort de mise en œuvre des plans nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASAN) et du programme régional d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PRIASAN) les diverses interventions dans le domaine de développement agricole et rural.

En vue d'appuyer les efforts de mise en œuvre des PNIASAN et permettre aux jeunes diplômés de l'espace CEDEAO d'acquérir des expériences pertinentes dans le domaine, l'ARAA souhaite recruter deux stagiaires professionnels dans le domaine de sécurité alimentaire

II- Tâches et Responsabilités

Sous la responsabilité du Chef de la Division des Opérations Techniques de l'ARAA, et la supervision technique du Chargé de Programme Sécurité Alimentaire les stagiaires seront amenés à réaliser les tâches suivantes :

- Appuyer la collecte et capitalisation d'informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle,
- Assurer le suivi du traitement des dossiers des programmes sous la supervision de la division opérationnelle,
- Contribuer à la production des notes d'information par fourniture des données nécessaires,
- Contribuer à l'élaboration des rapports de réunions de coordinations des projets
- Constitutions des bases de données sur les partenaires potentiels (ONG, nationales, Fédérations des ONG, Organisations faitières)
- Contribution à l'analyse des documents de projets soumis dans le cadre de divers programmes (dépouillement, collecte d'informations, élaboration de procès-verbal, etc...)
- Appuyer le suivi des actions de terrain
- Participer à la gestion des connaissances sur l'ensemble des programmes ;
- Participer aux côtés de l'ARAA au suivi quotidien des projets de terrain en cours de mise en œuvre ;
- Contribuer à la rédaction des rapports techniques de mise en œuvre des activités des différents projets
- Réaliser toute autre activité sollicitée par la CEDEAO

III- Qualifications / Expériences/Compétences

- Etre titulaire au minimum d'une licence en agriculture, agro économie, zootechnie, santé animale, protection des végétaux, sécurité alimentaire, ou toute autre discipline apparentée ;
- Avoir des qualifications générales dans les domaines de politique et programme de développement au moins au niveau local, gestion de l'environnement et ressources naturelles, agri business et chaînes de valeurs, agriculture durable, gestion de projets, collecte d'informations agricoles ;

- Avoir une expérience de terrain d'au moins 2 ans en gestion de projet au niveau national, en agribusiness, en entrepreneuriat agricole ;
- Avoir une expérience avec les ONG locales ou les organisations de producteurs agricoles ;
- Avoir une maîtrise parfaite de l'outils informatiques (logiciels suivants : Word, Excel, Power point).

IV- Langue

Avoir la maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission serait un atout.

V- Lieu, Durée et début de la mission

Le stage se fera à l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA). Les stagiaires pourront être amené à faire des missions de terrain ou participer aux réunions aussi bien dans le pays du siège qu'à l'extérieur. La durée du stage est de six (6) mois calendaires à compter de la date de notification au stagiaire, cette durée est renouvelable une seule fois.

VI- Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelle (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le stagiaire, email et contacts téléphoniques) ;
- Copie du diplôme de licence en agriculture, agro économie, zootechnie, santé animale, protection des végétaux, sécurité alimentaire, ou toute autre discipline apparentée ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

VII- Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **24 JUL 2020** À 16 h 00 mn GMT, par dépôts en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)
83, Rue de la Pâture, Lomé, Togo (sous pli fermé portant la mention : « **Candidature, pour le poste de stagiaire professionnel dans le domaine de sécurité alimentaire et nutritionnelle en appui à la Division des Opérations Techniques de l'ARAA** »

Ou par email à l'adresses ci-dessous :

procurement.consultants@araa.org

En objet : « **Stagiaire professionnel dans le domaine de sécurité alimentaire et nutritionnelle en appui à la Division des Opérations Techniques de l'ARAA** »

**NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention :
« Stagiaire professionnel dans le domaine de sécurité alimentaire et nutritionnelle
en appui à la Division des Opérations Techniques de l'ARAA » ne seront pas
considérés.**

VIII- Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définit dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview sera organisée sur la base d'une short liste de consultants présélectionnés. Seules les candidatures présélectionnées seront contactées. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cette manifestation d'intérêts.

Le Directeur Exécutif



SALIFOU Ousseini

